

# Un virage vert gagnant en santé et en sécurité du travail !



Gaston Pouliot  
asstsas

Le CSSS du Grand Littoral, situé sur la Rive-Sud de Québec, a entrepris un virage vert dans les produits d'entretien sanitaire dans le but d'instaurer un programme de nettoyage écologique au sein de l'organisation. La Direction des services techniques et d'hôtellerie, qui veille à l'hygiène et à la salubrité des 25 installations du CSSS, a en effet décidé d'utiliser des produits d'entretien sanitaire écologiques. *Objectif prévention* a rencontré Jacques Hamelin, chef du Service de l'environnement pour en savoir plus sur ce projet innovateur<sup>1</sup>.

**D**ès son arrivée en poste en décembre 2005, M. Hamelin entreprend une tournée des 25 installations du CSSS pour rencontrer ses pairs, mais également pour se familiariser avec les équipements et les produits d'hygiène et de salubrité utilisés. La réalité lui saute aux yeux. Il constate le grand nombre de fournisseurs pour desservir les 25 sites et la diversité des produits utilisés d'un site à l'autre pour effectuer les mêmes tâches d'entretien sanitaire. Il observe également que les utilisateurs ne disposent pas d'unité de dilution murale, de sorte qu'ils effectuent des mélanges en procédant à des dosages manuels avec de simples tasses à mesurer.

Lors de cette même tournée, M. Hamelin demande l'avis des utilisateurs. Ces derniers manifestent alors une belle ouverture et souhaitent une plus grande efficacité et plus d'uniformité. Alors, tant qu'à se prêter à un exercice de révision des produits et des façons de faire, pourquoi ne pas en profiter pour entreprendre un virage de type écologique.

## LE PROJET, ÉTAPE PAR ÉTAPE

Un projet d'une telle envergure entrepris par une organisation qui s'étend sur un très vaste territoire ne se réalise pas en criant ciseaux. Il aura fallu franchir de nombreuses étapes de consultation et d'expérimentation avant d'en arriver à des résultats satisfaisants. L'encadré résume les grandes étapes de mise en œuvre du projet.

## LES PRODUITS ÉCOLOGIQUES, C'EST AVANTAGEUX !

En ce qui concerne la protection de l'environnement, les produits écologiques présentent de nombreux avantages. Ces produits ont une biodégradabilité ultime dans l'environnement de 90 à 100 % à l'intérieur de 28



Jacques Hamelin, chef du Service de l'environnement au CSSS du Grand Littoral.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, les produits écologiques présentent de nombreux avantages.

jours maximum et un minimum de 60 % en 14 jours. De plus, ils sont sécuritaires pour la faune et la flore aquatique. Les ingrédients qui les composent sont biologiques et n'affectent pas la couche d'ozone. Ces produits ne contiennent aucun composé organique volatil (COV), sinon une quantité infime (maximum de 1 % de leur poids).

## D'IMPORTANTES GAINS EN SST

Selon M. Hamelin, les gains les plus appréciables se situent ailleurs. Il s'agit d'un virage gagnant en santé et en sécurité du travail (SST).

En effet, ce virage vert permet, entre autres, de réduire de façon considérable les va-

peurs toxiques. Les produits sont sans danger lors d'une exposition prolongée et non irritants pour la peau. Ils sont non corrosifs et sans danger pour les surfaces, d'où un environnement plus sain pour le personnel et les clients du CSSS.

Un signe qui ne trompe pas : les travailleurs ont apprécié les nouveaux produits au point qu'ils ne voulaient plus revenir aux anciens à la fin des essais ! Ils ne voulaient pas davantage renoncer à leurs nouvelles méthodes de travail.

M. Hamelin tient d'ailleurs à le préciser : « c'est beau l'intégration d'un virage écologique, mais il faut aussi changer les méthodes de travail. Nous travaillons maintenant avec des contenants transparents, des produits clairement identifiés et il y a des vaporisateurs en aérosol que nous n'utilisons plus. L'indice de risque par rapport aux exigences

## Ce virage vert permet, entre autres, de réduire de façon considérable les vapeurs toxiques.

posées par le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) a été réduit à zéro. »

### UN PROJET LIMITÉ

M. Hamelin ne fait pas de cachette quant aux limites de ce projet qui vise strictement les produits d'usage général, c'est-à-dire ceux

utilisés à tous les jours pour l'entretien général : « Quand nous travaillons à la désinfection, nous n'utilisons pas ce type de produits parce que, dans l'état actuel des choses, la recherche et le développement n'ont pas encore permis de mettre en marché des produits de désinfection écologiques. Pour la désinfection plus ciblée, nous n'avons pas le choix d'utiliser nos produits germicides conventionnels homologués. »

### UN BILAN ÉLOGIEUX

M. Hamelin trace un bilan très positif de ce projet, même si celui-ci est encore bien jeune. Il est le résultat de la participation de tous. Les utilisateurs ont apprécié être consultés dès le départ et ils ont bien répondu en s'impliquant à toutes les phases du processus. Les membres du comité paritaire de SST ne tarissent pas d'éloges quant aux changements. Lors de leur plus récente visite, les représentants du Conseil canadien d'agrément des services de santé ont reconnu qu'il s'agissait là d'une belle initiative, très intéressante pour la clientèle interne et externe.

En somme, l'utilisation de produits verts pour le Service de l'hygiène et de la salubrité procure déjà des effets bénéfiques autant pour le personnel exposé aux produits d'entretien, pour les clients qui fréquentent l'établissement que pour l'environnement en général. Il s'agit donc d'un geste responsable pour une meilleure santé.

Selon M. Hamelin, ce projet fait figure de pionnier. Si de telles initiatives existent ailleurs, elles mériteraient d'être connues, histoire de partager les expériences et d'en élargir la portée. ●

### RÉFÉRENCE

1. Il est possible de visionner l'entrevue réalisée avec M. Hamelin sur notre site Internet au [www.asstsas.qc.ca](http://www.asstsas.qc.ca).



## Projet d'implantation de produits d'entretien sanitaire écologiques

- > **Inventaire des produits et des méthodes de travail** : tous les fournisseurs sont rencontrés (décembre 2005).
- > **Sollicitation des fournisseurs pour inventorier** les produits écologiques d'entretien sanitaire disponibles (janvier 2006).
- > **Élaboration d'un plan d'action de concert avec les utilisateurs** afin de tenir compte de leurs besoins et de leurs attentes (janvier 2006).
- > **Présentation des produits par les fournisseurs** devant des groupes d'utilisateurs de l'organisation (février-mars 2006).
- > **Sélection de quatre fournisseurs** répondant aux critères recherchés (avril à juin 2006).
- > **Journée d'information au Centre Paul-Gilbert** avec les fournisseurs de produits écologiques auprès de quelques utilisateurs (septembre 2006).
- > **Période de tests** (15 septembre au 15 décembre 2006) : chaque fournisseur sélectionné dispose de trois semaines pour mettre son produit à l'essai simultanément dans 13 centres d'hébergement du CSSS, incluant une formation au départ sur les méthodes de travail appropriées. Pas moins de 90 % des travailleurs concernés se sont prêtés à l'exercice et ont rempli la fiche d'évaluation.
- > **Compilation et analyse** des commentaires recueillis.

